

SEANCE DU 21 MARS 2016

L'an deux mille seize, le-vingt-un mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrick LERENDU, Maire.

Présents : M. Patrick LERENDU, Me Manuela MAHIER, M. Serge MOITIE, M. Michel LEVESQUE, M. Thierry LEONARD, M. Sébastien HUET, M. Éric BANCKAERT, M. Arnaud GROULT, Me Isabelle EUSTACHE, Me Maryline GIOT.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle EUSTACHE,

*Absents excusés : Me Odile PRUDHOMME, M. Jean-Rémy QUONIAM, Me BAERT Béatrice, Me GARNIER Carole,
Me Odile PRUDHOMME a donné procuration à M. Serge MOITIE
Me Béatrice BAERT a donné procuration à M. Patrick LERENDU
Me Carole GARNIER a donné procuration à Me Manuela MAHIER*

L'assemblée approuve le compte rendu du conseil précédent.

1 COMMANDE PUBLIQUE

1.7.1 DEVIS

➤ SUPPRESSION ARMOIRE ELECTRIQUE (2016/17)

Le conseil vote le devis de ENGIE-INEO d'un montant de 1017.98€ TTC pour la reprise du dernier candélabre, rue de Valognes, sur le nouveau réseau.

7 FINANCES

7.1 PRÉPARATION DE BUDGET

Monsieur le maire après présentation d'une ébauche du budget primitif 2016, invite le conseil à l'étudier et à réfléchir sur de futurs projets d'investissement.

7.5 AVENANT N°1 CONVENTION AMICALE DU PERSONNEL (2016/18)

La convention avec l'amicale territoriale de la Hague conclue pour une durée de 3 ans est arrivée à son terme le 31/12/2015. Au vu de la réforme territoriale, il est proposé un avenant d'une durée d'une année non renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le conseil vote pour et autorise monsieur le maire à signer l'avenant.

8 DOMAINE DE COMPÉTENCE PAR THÈME

8.4 CONVENTION AMÉNAGEMENT POINT D'ARRÊT MANÉO (2016/19)

Monsieur le maire présente au conseil la convention relative à l'aménagement des points d'arrêt du réseau de transport Manéo et l'avenant financier.

Le conseil valide les deux documents et autorise M. le Maire à les signer.

9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

9.4 REFORME CARTE HOSPITALIERE (2016/20)

La proposition de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie souhaite constituer un groupement hospitalier unique pour le Département de la Manche et de rattacher l'hôpital de Mortain au groupement hospitalier territorial d'Alençon.

Cette proposition, ne prend pas en compte les particularités du département de la Manche au sein de la Normandie dont la situation littorale, à l'extrémité ouest de la région, nécessite une répartition cohérente des soins hospitaliers afin de ne pas allonger le déplacement des patients, malades ou accidentés.

Le conseil apporte son soutien à M. Philippe BAS pour obtenir une rencontre avec Mme Marisol Touraine au vu de défendre son projet de la création de trois groupements hospitaliers territoriaux autour des principaux centres hospitaliers que sont Cherbourg-Valognes, Saint-Lô et Avranches-Granville.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- *Me MAHIER fait le compte rendu de la commission communication : La commission souhaite accorder une enveloppe annuelle de 400€ à 600€ pour les animations et inscrire Me Dominique INGOUF sur une formation. La médiathèque recevra quatre conteurs accompagnés d'un musicien le 23 avril 2016.*

- *Suite au conseil d'école Me MAHIER informe le conseil que l'école comptera environ 100 élèves sur les 2 ans à venir.*

Date de convocation : 15 mars 2016

Nombre de conseillers : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 13